ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 1er mai 1901, FETE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (12 Floréal an 109 de la République), 121e jour de l'année, 43e jour du printemps, 13e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 43 ; coucher à 7 h. 12.
Lever de la lune à 5 h. 16 soir ; coucher à 3 h. 26 matin.
Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 3 minutes sur hier.
BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Voici le résumé des observations météorologiques faites à Lille le 30 avril.
Baromètre à 2 heures du soir : 761 m/m (variable). Hausse depuis la veille : 4 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 4° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 15° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Est-Sud-Est, faible.
Pluie tombée depuis 24 heures : 2 m/m 2.
Temps probable : Assez beau.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

LE 1er MAI. — A l'occasion du 1er Mai, les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui.
L'état civil restera ouvert jusqu'à midi.

LES DELEGUES OUVRIERS A L'EXPOSITION DE 1900. — La commission désignée par l'administration municipale pour examiner et classer les rapports des délégués ouvriers et du personnel enseignant envoyés aux frais de la ville à l'Exposition Universelle de Paris, s'est réunie récemment à l'Hôtel-de-Ville.

Elle s'est divisée en quatre sous-commissions.

La première examinera les rapports des délégués appartenant à l'industrie textile et aux industries similaires et succédanées. Elle est composée de MM. Tonneau, Nys, Dedonker, conseillers municipaux, F. Carissimo, E. Roussel, membres de la Chambre de Commerce, H. Verlais, administrateur de l'Ecole Nationale d'Arts industriels, E. Carrette, conseiller prud'homme.

La seconde examinera les rapports sur la métallurgie, les constructions mécaniques, le travail des métaux, Elle est composée de MM. Milbéo, adjoint, Vandeputte et Denève, conseillers municipaux, Bellon, inspecteur du travail.

La troisième étudiera ce qui est relatif au bâtiment. Elle est composée de MM. Pontlieu, adjoint, Hespel, conseiller municipal, Bonnave, conseiller prud'homme, Borezée, représentant des syndicats ouvriers.

La quatrième s'occupera des rapports des membres du personnel enseignant et des délégués des travailleurs du livre. Elle est composée de MM. Bourbon, inspecteur primaire, H. Verlais, Carissimo et Bellon.

Cette quatrième sous-commission a tenu une première réunion hier mardi, à 4 heures.

VOLS D'OBJETS MOBILIERS. — Lundi soir, une valise contenant des effets d'habillement a été volée au préjudice de Mlle Julie Devos, demeurant rue Sainte-Elisabeth, cour Desreumaux, 9.

— Dans la nuit de vendredi dernier, on a volé un seau en zinc, appartenant à M. Guillième Henri, demeurant boulevard de Metz, cour Duponchel, 7, qui se trouvait dans une baraque située en face de son habitation.

VOL DE BIJOUX. — Mme Carette, demeurant rue de Condé, 51, a été victime d'un vol d'une chaîne en or, valeur 80 francs, une brocha en doublé avec petites pierres blanches, d'une valeur de 5 francs, un chapelet monté sur argent, valeur 3 francs.

— Une montre portant le numéro 2354 a été volée au préjudice de M. Meurisse, demeurant rue Beaumarchais, 11, ainsi qu'une chaîne en doublé, une paire de bottines à élastiques, valeur environ 20 francs.

AMATEUR DE TUYAUX. — Deux tuyaux de pompe de 10 mètres environ de longueur, d'une valeur de 35 francs, ont été commis au préjudice de M. Joseph Soudan, demeurant rue de Lannoy, 324.

IMPRUDENCE D'OUVRIER. — Lundi soir, vers 4 heures et demie, le nommé Coudries Constant, 28 ans, garçon brasseur à la brasserie Schoonackers, rue Descartes, en voulant faire tomber une courroie, eut le bras pris entre cette dernière et la poulie.

Le docteur Béré, aussitôt appelé à lui donner des soins, a déclaré que le poignet droit était fracturé.

TOTOMACHICHILLES. — Nous apprenons la prochaine création, à Roubaix, d'un cercle d'amateurs de courses de taureaux, sous le titre « Le Toro-Club du Nord ».

PROLONGATION DE LA FOIRE. — A la demande des forains, M. le Maire de Roubaix a pris une décision prolongeant la foire jusqu'au dimanche 19 mai.

COMITE DES PATRONAGES LAIQUES. — La réunion du Comité de la section Roubaisienne des Patronages Laïques du Nord aura lieu le jeudi 2 mai, à huit heures du soir, à la Mairie de Roubaix.

Ordre du jour : Nomination du bureau. — Organisation du Patronage.

L'ACCIDENT MORTEL DU PATRONAGE St-HENRI. — On nous prie de déclarer que le frère du malheureux garçon tué au patronage Saint-Henri, n'a pas tenté de se suicider à la vue de son frère expirant. Joseph Catel n'a jamais eu de canif en poche.

Ce détail, — se rapportant à un acte très explicable dans l'état de douleur où se trouvait le frère de la victime, — nous avait cependant été affirmé par une personne digne de foi.

ACCIDENT DE TRAMWAY. — Le car à vapeur qui a quitté Roubaix lundi à 11 heures 20 du soir, a été accroché dans la rue de Lille, à hauteur de la rue des Arts, par un fiacre conduit par M. Adolphe Vanryckeghem, loueur de voitures à Croix.

Comme la voiture allait à une très grande allure, le choc fut assez violent ; l'essieu se brisa ; les deux roues de devant furent séparées de la voiture et M. Vanryckeghem fut projeté sur le pavé, où il se fit une large blessure au front.

Le blessé a été soigné par le docteur Marisge, puis reconduit ensuite à son domicile.

UNE SCENE TRAGICO-BURLESQUE. — Hier après-midi, vers deux heures et demie, une scène comique s'est passée boulevard de Strasbourg, dans les circonstances suivantes :

La nommée Honoria P..., épouse M..., délaissée par son mari, âgée de 23 ans, demeurant à Lille, rue de Paris, 192, courait après une voiture dans laquelle se trouvait avec quelques camarades son amant Emile L..., boucher à Roubaix.

Comme elle tenait à la main un revolver de petit calibre, non chargé et détraqué, cette scène avait attiré une foule de curieux, environ cinq cents personnes, en même temps que l'agent Doutreligne.

Celui-ci accompagna la nommée au bureau du 5e arrondissement, où un procès-verbal a été dressé à sa charge.

L'arme a été saisie.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Devriendt frères, le nommé Dessauvages Emeri, serrurier, 21 ans, demeurant rue de la Perche, impasse du Midi, 10, s'est fait une entorse légère du pied gauche en réparant la marquise de l'Hôtel de Ville.

Le docteur Lepers a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Chez M. Lepoutre Auguste, le nommé Vanwambecke Léopold, homme de peine, 23 ans, demeurant à Herseaux (Belgique), a été serré entre deux balles de laine et s'est fait une contusion du thorax.

Le docteur Leplat a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez M. Léon Allart et Cie, le nommé Dupont Louis, soigneur, 63 ans, demeurant rue du Coq-Français, 182, a reçu un coup de volant à la tête et à l'épaule droite.

Le docteur Druesne a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Chez MM. Cavrois-Mahieu et fils, le nommé Lejeune Joseph, teinturier, 24 ans, demeurant rue Daguesseau, impasse Kléber, 10, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante.

Le docteur Lepers a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— A la Société anonyme de peignage, la nommée Delescluse Marie, peigneuse, 32 ans, demeurant rue de Tunis, 11, a eu l'index gauche pris dans un engrenage de son métier.

Le docteur Bufruille a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Chez Mme veuve Mille et fils, le nommé Eckout Emile, fileur, 48 ans, demeurant rue de Ma Campagne, s'est fait diverses contusions en tombant de son métier.

Le docteur Debuchy a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Chez M. Carré Bédard, il nommé Desvenain Carlos, journalier, 64 ans, demeurant rue de Naples, 115, a eu le pied écrasé par une voiture.

Le docteur Rousseau a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— A la brasserie de L'Union de Roubaix-Tourcoing, le nommé Deboschère André, garde d'écurie, 58 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 59, a reçu un coup de pied de cheval sur l'avant-bras droit.

Le docteur Delattre a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Chez MM. Ernoult-Bayart frères, le nommé Dumont Victor, apprêteur, 14 ans, demeurant rue Lamartine, 13, à Croix, s'est contusionné le genou gauche en tombant.

Le docteur Picquet a déclaré 10 à 12 jours d'incapacité de travail.

CIRQUE VINELLA. — Le succès obtenu par la troupe équestre de M. Vinella, à l'Hippodrome Roubaisien, dépase encore celui qu'elle a obtenu les années précédentes : la vaste salle ne désemplit pas, à chaque représentation on refuse du monde, et le public enthousiaste, ne se lasse pas de rappeler à l'infini les artistes à la fin re leurs numéros gymniques et acrobatiques.

Succès sans précédents pour le capitaine Webb et ses lions de mer, dressés d'une façon incomparable et unique au monde. Nous rappelons à nos lecteurs qui n'auraient pas encore été voir ce numéro sensationnel que le capitaine Webb paraîtra aussi dans la matinée enfantine du jeudi 2 mai.

Last not last, nous aurons jeudi soir, la première d'une grande pantomime féérique, intitulée LE REVE, qui selon les on dit sera le clou de la soirée.

SPORTS

AUX ARENES DE ROUBAIX. — Le mauvais temps est venu contrarier la réouverture des Arènes de Roubaix et la pluie ayant rendu la piste impraticable, les courses provençales et landaises de taureaux qui devaient avoir lieu dimanche dernier, ont été remises à dimanche prochain, 5 mai. Mais, à quelque chose malheur est bon, car l'administration des Arènes disposant d'une semaine de plus pour les préparatifs, tient à donner plus d'éclat encore à cette fête tauromachique. C'est toujours le quadrille Bayart que nous pourons applaudir dimanche prochain, mais un septième taureau sera ajouté pour être travaillé spécialement par l'incomparable toréador français Bayart qui exécutera le fameux et périlleux « cambios de rodillas » dont il a seul le secret. Ajoutons que les billets pris à l'avance resteront valables pour dimanche prochain. Les personnes qui avaient en l'intention de se rendre aux Arènes roubaisiennes ne perdront rien pour avoir attendu.

Les taureaux qui serviront dimanche, sont visibles tous les jours dans les corals des Arènes.

La location des places reste ouverte chez M. Jubé 16, rue de la Gare, à Roubaix.

TIR A L'ARC AU BUT. — M. Rose, cabaretier à l'Espérance, chemin d'Epinoy, au Breucq (anciennement chez Jouveneau) à l'honneur de prévenir les amateurs qu'il fera tirer chez lui, le dimanche 5 mai de très beaux jambons, au cercle.

La mise sera de 0 fr. 50.

Tout amateur pourra prendre 2 mises. Le jeu commencera à 4 heures.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX. — *Le Double Concours.* — Le véritable déluge qui s'est abattu sur tout le Nord de la France, dans la nuit de samedi à dimanche a déterminé la remise au voyage que nombre de fervents du fusil de la région s'étaient proposés pour le 28 avril. Par contre nos tireurs se sont rendus au stand en grand nombre et les points obtenus aux diverses cibles démontrent péremptoirement qu'ils se sont vaillamment comportés.

L'après-midi quelques forts amateurs du dehors ont fait leur apparition. Remarqué notamment le tir très serré de M. Landry président de la société de Prévent et MM. Dellines, Lefranc et Lonard, membres de la société de tir de Tourcoing, champion du Nord, en ce moment c'est toujours un Roubaisien qui tient la corde.

Nous rappelons aux membres de l'enseignement public de Roubaix, que le concours fédéral leur offre à tous sans exception une catégorie gratuite comportant des prix de valeur.

Ce tir qui consiste en une série de six balles (dont deux d'essai au Gros-Jouvet à vingt mètrs, puttère exécuté à n'importe quel moment du Concours général.

Observation très importante. — En raison de l'affluence toujours croissante de tireurs, le comité organisateur a décidé que pendant tout le reste du concours le stand sera ouvert de huit heures du matin à sept heures du soir avec interruption de une heure à deux.

Les deux derniers jours (26 et 27 mai) la suspension sera réduite à une demie heure soit de une heure trente à deux.

De nombreuses sociétés viennet encore d'adresser eur adhésion au comité organisateur et arriveront prochainement : parmi celles-ci on remarque « le Cercle des Anciens sous-officiers d'Amiens dont les membres se proposent de participer en grand nombre au Concours Fédéral.

A. C.

ÉTAT CIVIL

ETAT CIVIL du 30 avril 1901. — *Naissances.* — Raymonde Ghilain, rue Alfred-de-Musset, 43. — Louise Doutrelon, rue de l'Alouette, fort Lepers, 15. — Robert Poppe, rue de l'Ommelet, 48. — Marie Dansel, rue de Cartigny, 107. — Henri Déverny, boulevard de Cambrai, 55. — Marthe Bonnel, rue des Lignes, 13. — Albert Delespaul, rue Decrème, cour Stichelbaut, 4. — Georges Vandecandelaere, rue de Condé, 13.

Décès. — Marthe Bouché, un mois, boulevard de Metz, cour Goudzenne, 6. — Antoine Herchuez, 63 ans, rue Linné, 7.

TOURCOING

AVIS MILITAIRE. — Les jeunes gens déclarés propres au service par le conseil de révision qui s'est réuni à Tourcoing cette année, et les jeunes soldats qui se croiraient dans le cas de solliciter leur envoi en congé à titre de soutiens de famille, sont invités à déposer ou à faire déposer leur demande à la Mairie, bureau militaire, dans le plus bref délai possible.

A LA MAIRIE. — Jeudi 2 mai, à cinq heures du soir, à la Mairie, réunion de la Commission des Ecoles académiques (dessin).

Jeudi 2 mai, à trois heures et demie du soir, à la mairie, réunion de la Commission des Musées. — Objet : Ouverture des Musées.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Le nommé Edouard Labbe, 42 ans, terrassier, pour le compte de Mlle Bohin, rue du Sentier, a été surpris par un éboulement dans un chantier, rue Nationale.

Il en est résulté des contusions multiples sur tout le corps. Le docteur Brunet a constaté que sa guérison aura lieu dans 15 jours.

Dans le même éboulement, l'ouvrier Evrard Constant, 46 ans, a été moins atteint. 5 jours suffiront pour sa guérison.

— Chez Mathon-Dubrulle, fabricant, boulevard Gambetta, le nommé Jules Formant, tisserand, âgé de 34 ans, s'est heurté le doigt majeur contre le temple de son métier. — Huit jours de repos.

— Chez Bernard-Flipo, filateur, rue du Moulin, la nommée Jeanne Marthe, 23 ans, rattacheuse, rue de la Baille, 248, a eu le pied gauche pris par le chariot de son métier.

Elle subira une incapacité de travail de trois semaines.

ATTAQUE NOCTURNE. — Une enquête est ouverte au sujet d'une attaque nocturne dont M. Alexandre Duforest, 40 ans, trieur, a été victime rue du Virolois.

Des individus inconnus lui ont porté des coups.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS DU TISSU « L'UNION DES TRAVAILLEURS DE TOURCOING. — Aujourd'hui mercredi, réunion de la commission administrative, à huit heures et demie du soir.

Ordre du jour : Compte-rendu administratif ; grève de chez Lorthiois ; sortie du 1er dimanche de mai.

Présence indispensable.

— Les adhérents sont informés qu'ils devront se réunir au siège du Syndicat, à huit heures et demie du matin, dimanche prochain, pour la sortie des syndicats fédérés à la Solidarité Ouvrière de Tourcoing.

Des insignes seront à la disposition de tous les adhérents.

ÉTAT CIVIL

ETAT CIVIL du 30 avril 1901. — Naissances. — Arthur Vandenberghe, rue des Plats. — Valentine Desmons, rue Denfert-Rochereau. — Henri Mathys, rue des Maraîchers, 4. — Ernest Dedeken, rue Colbert, 168. — Marcel Maes, rue de Gand, 75. — Lucienne Cuvelier, rue de la Tranquillité, 15.— Georges Delescluse, rue Blanche-Porte, 14.

Décès. — Lucien Ptal, un mois, rue des Plats, 236. — Marie Cerf, 6 ans, rue des Flandres. — Auguste Duchemin, employé, rue de Wattignies, 17.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

COLOMBOPHILIE. — L'Union colombophile de Croix organise pour aujourd'hui un dressage sur Seclin.

Mise en paniers aux heures habituelles, chez Rabo, place Saint-Martin, et chez Gahide, rue Kléber, à Croix.

ACCIDENT. — Un ouvrier de chez Cocheteux, nommé Plouviez Théophile, 46 ans, peintre, se trouvait hier, vers 4 heures et demie, juché au haut de son échelle double, quand un faux mouvement fit basculer celle-ci.

En tombant sur le sol, Plouviez se brisa le tibia gauche et se fit de fortes contusions à la tête.

Transporté à la pharmacie Leuridan, il y reçut les soins de M. le docteur De Chaberl, de Roubaix.

LANNOY

ACCIDENTS. — Deux accidents sont survenus chez M. Brétremieux fils aîné, fabricant à Lannoy.

M. Joseph Creynest, 27 ans, monteur, demeurant à Lannoy, Grande Place, a reçu sur la tête une tablière et s'est fait une plaie au cuir chevelu. 6 jours d'incapacité de travail.

— M. Arthur Cardon, 27 ans, tisserand, demeurant à Lys, rue de la Mairie, a eu la main blessée par l'échasse de son métier à tisser. 5 jours d'incapacité de travail.

LYS-LEZ-LANNOY

MAUVAIS SEL. — Un accident est survenu chez M. Clovis Poullet, tanneur à Lys.

M. Arthur Trentesseaux, 26 ans, garçon corroyeur, demeurant à Willems, a été brûlé à l'œil gauche par du sel. 8 jours d'incapacité de travail.

ETAT CIVIL du 29 avril 1901. — *Naissance.* — Marie Marescaut, à la Place.

WASQUEHAL

LA POPULATION. — Voici les résultats officiels du dénombrement de la commune de Wasquehal :

Maisons, 1,309 ; ménages, 1,336 ; individus, 5,938 dont 3, 978 Français et 1,960 de nationalité étrangère.

Population comptée à part : Individus, 31.

HEM

ELLE EST PAR TROP FORTE. — Le soleil qui nous réchauffe depuis plusieurs jours ferait-il tourner la boule à des êtres qui se croient intelligents et bien renseignés.

Nous allons être obligés de le croire. Attablés dans un établissement du quartier de la barrière, plusieurs de ces bonets critiquent les actes de la municipalité et l'un d'eux qui déclare être professeur de réthorique, va même jusqu'à raconter que sur la proposition d'un conseiller, la municipalité allait faire enlever de bon dieu de pauvre homme qui se trouve placé dans le cimetière.

Mais n'est-ce pas X..., demande un conseiller, qui a fait cette proposition.

« Si, si, répond vivement l'interpellé, je le connais, et, si je le voyais, je n'hésiterais pas à lui dire tout ce que je pense de sa conduite.»

Or, l'interpellé répondait au conseiller X..., en personne.

Le connaissez-vous de physionomie, ce conseiller, demande en riant le représentant communal. Non, n'est-ce pas, et c'est malheureux, car ce que vous venez de dire n'est qu'une petite invention de votre part pour nuire et faire critiquer des hommes qui savent accomplir les promesses qu'ils ont faites ; mais, regardez-moi bien, c'est moi le conseiller dont le nom vient d'être cité.

Et tous les consommateurs de rire de la stupéfaction peinte sur tous les visages des critiques municipaux qui, voyant dans quelle posture ils s'étaient mis, et craignant de devenir la risée générale, ne trouvèrent rien de plus beau que de se taire.

C'est ce qu'ils avaient de mieux à faire et de vraient toujours observer, car il vaut mieux ne rien dire que de dire des bêtises.

BREUQUE

VOL ABANDONNE. — Hier matin, vers quatre heures et demie, le garde-champêtre Cocheteux en faisant sa tournée, a trouvé dans le bois de Mme Prestal, appartenant actuellement à M. Ubercyrille, un tuyau de cuivre de 3 mètres 50 de long. Ce tuyau a été abandonné par des voleurs.

Le garde est resté caché jusque dans l'après-midi, pour surprendre ceux qui seraient venus le chercher, mais il s'est vu forcé de rentrer chez lui avec le tuyau.

WATTRELOS

LIBRE-PENSEE. — Les membres de la Libre-Pensée, section Wattrelosienne, sont invités à assister au funérailles civiles du jeune Pierre Degrave.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Royale maisons Fourlégnie-Crétinier, à trois heures, le 1er mai.

LA SANTÉ EST ASSURÉE
à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent
APÉRITIF BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec du Vieux vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et uniquement recommandé par les Célébrités médicales.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette BANYULS-TRILLES.

SAVON PARIS-MÉNAGE
pour le linge et pour les laines
Exiger rigoureusement le TITRE

LE NORD
LILLE

NÉCROLOGIE

Jeudi 2 mai, à quatre heures de l'après-midi, auront lieu les obsèques civiles du regretté citoyen Adolphe Dejacker, que la mort enlève à l'âge de 66 ans.

C'est l'oncle de notre ami Henri Ghesquière, conseiller général, adjoint au maire de Lille.

L'assemblée aura lieu à l'Hospice-Général, quai de la Basse-Deûle, 104, d'où le corps du regretté citoyen Dejacker sera conduit directement au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

Nous adressons toutes nos sympathiques condoléances à la famille du défunt, qui était un excellent républicain, ennemi déclaré du cléricalisme et un socialiste très ferme, désirant une société toute de justice et de solidarité.

Les personnes qui n'auraient point reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer cet avis comme une invitation aux obsèques.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — Dans la soirée du 28, des cambrioleurs ont fait sauter les verrous de la porte de la cave de Mme veuve Marcy, épicière et débitante, rue de Lille, à Canteleu.

Ils ont dû être dérangés dans leur opération, car rien n'avait disparu de la cave.

C'est M. Lesage, garde-champêtre, qui s'est, le premier, aperçu de cette tentative de cambriolage. Il a ouvert une enquête.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — La Société de Géographie organise une excursion, pour les jeudi 2 et vendredi 3 mai prochain, à la chocolaterie de la Société anonyme des anciens établissements Franchomme et Fauchille.

ESPRIT COMBATIF. — En sortant du bal qui suivait le banquet, donné à l'hôtel Maréchal par la Société des anciens combattants de 1870-71, dimanche, vers minuit, deux personnes se sont pris de querelle.

L'une d'elles a reçu un coup donné avec un casse-tête. M. Gaëzlingher, commissaire de police, a ouvert une enquête.

On trouve aux GALERIES LILLOISES, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille, TOUT ce qui concerne les toilettes de COMMUNION pour fillettes et garçonnets, à des prix défiant toute concurrence. 275

DANS SON GILET. — M. Queutier, commissaire de permanence, a reçu hier soir les doléances d'un plâtrier, Brice Madeix, 28 ans, demeurant rue Saint-Albin, 53.

Ce dernier avait déposé son gilet, dans la poche duquel se trouvait un porte-monnaie contenant une soixantaine de francs, dans le couloir d'une maison où il travaillait, rue Nationale.

Quand il partit déjeuner, il ne retrouva plus son argent.

Madeix n'a aucun soupçon sur l'escroc dont il a été victime.

PROBITE. — Hier, dans la matinée, l'agent Pecqueur, du 7e arrondissement, a trouvé, boulevard des Ecoles, une bourse renfermant 63 fr. 55, qu'une dame venait de perdre. Il s'est empressé de restituer l'objet à sa propriétaire.

LA CIRCULATION AUJOURD'HUI. — Le stationnement et la circulation des chevaux, voitures, tramways, automobiles et vélocipèdes sont interdits le mercredi 1er mai, à partir de neuf heures du soir, sur la place de la République, et pendant toute la durée du feu d'artifice qui sera tiré sur cette place à l'occasion de la fête internationale du Travail.

NOS ARTISTES. — Au récent concours d'admission à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, ont été reçus :

En peinture. — A titre définitif : Mlle Simonet Gabrielle 34e, MM. Thomassin Maurice 26, Robert Salomon 76e et Eschbach André 77e.

A titre supplémentaire : MM. Dieuzèt 15e et Chauleur Joseph 21e, tous élèves de M. de Winter.

En sculpture. — A titre définitif : M. Vérez Georges avec le numéro 25, ancien élève de MM. Boutry et de Winter.

UNIVERSITE POPULAIRE. — Jeudi 2 mai, à huit heures et demie du soir, au grand amphithéâtre de l'ancienne Faculté des Sciences : cours de coupe par M. J. Chimot.

COURS PUBLICS. — Jeudi 2 mai, à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours préparatoires à l'instruction primaire et à la direction des écoles normales.

A dix heures et demie du matin, M. Lefebvre. — Pédagogie.

A deux heures du soir, M. Chamard. — L'explication française.

A trois heures et demie du soir, M. Bonnaric. — L'administration scolaire.

LE « FOYER FAMILIAL ». — La section lilloise de cette coopérative de consommation dont le but est d'assurer soit une pitance, soit une habitation à bon marché à ses adhérents, informe ses sociétaires de Lille et environs qu'ils peuvent demander au secrétaire le journal qui leur sera envoyé ainsi qu'aux personnes qui s'intéressent aux choses coopératives et aux sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

Les présidents de section qui manquent de bulletins peuvent en faire la demande au secrétaire de la section lilloise, 138, rue des Postes, à Lille.

AISNE

Mystérieuse disparition d'un enfant

près d'Anizy-le-Château

Lugubres trouvailles. — Crime probable.

Il y a un an environ, un enfant de sept ans habitant le bourg de Bourguignon-sous-Montlavin, dans l'Aisne, disparaissait de chez ses parents, les époux Bonteillier, dans des conditions étranges : l'enfant était allé jouer un après-midi et n'était pas revenu. Toutes les recherches faites depuis restèrent infructueuses.

Or, le 28 avril dernier, un incendie se déclarait dans la futaie « Bois-Roger ». Un détachement d'artilleurs cantonnés dans une ferme voisine eut hier l'occasion de faire halte dans ces parages, lorsqu'ils aperçurent, grâce à la nudité du terrain occasionnée par le feu, un crâne d'enfant.

Continuant alors leurs recherches, ils découvrirent des vertèbres, des tibias, des humerus, des côtes et un morceau de tablier d'enfant auquel adhérait un bouton.

Ils prévinrent immédiatement le maire de Laniscourt, M. Lenain, qui se rendit sur les lieux avec la gendarmerie d'Anizy-le-Château.

Les fragments épars et les restes de vêtements démontrèrent qu'ils appartenaient au petit disparu.

Une question se pose : Comment l'enfant se serait-il égaré en dehors des chemins et à l'endroit le plus inaccessible du bois ? Comment l'enfant, par ses cris, n'aurait-il pas été entendu, vu la proximité du vieux chemin de Coucy et celle du Bois-Roger, où il y a toujours quelqu'un ? Un enfant reste égaré sur un chemin, soit en avançant ou en reculant, mais ne s'engage pas dans le plus épais des broussailles et des épines. L'enfant n'a pu être amené là que par un criminel ; c'est ce qui ressort d'ailleurs, de toutes les conversations.

En tous cas, un mystère plane sur cette mort, que la justice, saisie de la découverte, cherche à éclaircir.

Détail bizarre : Les souliers de l'enfant qui auraient dû résister aux attaques du feu n'ont point été retrouvés.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIÈRES

VOL A LA GARE. — Les sieurs Arnout Victor, 37 ans, et Mayeux Auguste, 37 ans, ont été arrêtés dans la nuit de samedi à dimanche au moment où ils enlevaient du charbon à la gare.

Leur arrestation a été opérée avec une certaine difficulté par le sous-brigadier Becquart, aidé du douanier Dauchy.

Les deux voleurs ont été déférés au parquet.

CYSOING

AFFAIRE DE COUPS. — Dimanche après-midi, vers 7 heures, une violente discussion s'est élevée entre Jean Boimart fils et Brabant fils.

Toutes les personnes présentes à l'estaminet Vermersche où la discussion se produisit s'interposèrent.

Les consommateurs voulurent mettre le hola, mais la discussion devint générale, et ce fut une bataille en règle.

La scène prit fin lorsque les combattants, assez fatigués, se dispersèrent.

ACCIDENT DE VELO. — Samedi après-midi, MM. Constant, greffier de la Mairie, et Paul Lefèvre, se promenaient en tandem. Au moment où ils arrivaient au lieu dit « Chez le facteur », la fourche du tandem se brisa et les deux promeneurs firent la culbute.

Dans sa chute, M. Constant s'est brisé la cheville gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Desmons.

Un estaminet dévalisé

à Canteleu

Dans la nuit du 28 au 29 avril, vers 4 heures, M. Arthur Desoubry, typographe, en rentrant de son travail, s'apercevait que la porte de la cave de l'estaminet de M. Pierre Decem, « Au Bon Buveur », 12, rue Dumouriez, à Canteleu, était ouverte. Il réveilla aussitôt le propriétaire, et ensemble ils ils descendirent à la cave. Elle était complètement dévalisée.

Après plusieurs pesées, des malfaiteurs avaient pu faire sauter les verrous, et s'étaient introduits, consommateurs assoiffés.

Ils avaient, en effet, emporté une bonbonne de cognac de 10 litres, une bonbonne de genièvre de 15 litres, une cruche d'amer de 6 litres, une bonbonne d'eau-de-vie de 12 litres, 2 litres de curaçao, 2 litres de sirop de groseille, 1 litre de kirsch, 1 litre d'absinthe, 20 litres de vin, un panier de salade et du beurre.

Les cambrioleurs ont dû faire leur coup entre 2 heures et 4 heures du matin, car M. Auguste Ghesquière, qui est passé devant l'estaminet « Au Bon Buveur » n'a aperçu rien d'anormal.

Une enquête a été ouverte par M. Oscar Coutenier, sous-brigadier de police. Elle est continuée par la gendarmerie de Lille qui est descendue, lundi matin, à Canteleu.

RONCHIN

SOU DES ECOLES LAIQUES. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola de la Société du Sou des Ecoles laïques :

10, 203, 211, 231, 280, 368, 370, 374, 395, 421, 456, 470, 500, 617, 638, 658, 663, 722, 724, 754, 759, 786, 849, 992, 1052, 1092, 1111, 1267, 1276, 1282, 1292, 1297, 1309, 1415, 1430, 1493, 1511, 1521, 1561, 1572, 1591, 1641, 1671, 1675, 1690, 1737, 1795, 1911, 2022, 2092, 2198, 2234, 2312, 2318, 2324, 2348, 2349, 2426, 2428, 2441, 2476, 2541, 2568, 2571, 2608, 2691, 2732, 2887, 2905, 3089, 3135, 3293, 3307, 3340, 3371, 3389, 3410, 3412, 3449, 3522, 3532, 3594, 3618, 3626, 3694, 3806, 3838.

Les lots sont à la disposition des gagnants à l'estaminet A. Defreiin, rue de la Justice, Petit-Ronchin. Ceux non réclamés le 31 mai seront acquis à la société.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES

MARCHE AUX BESTIAUX. — Au Marché aux bestiaux d'avant-hier, il a été amené 34 bœufs, 27 taureaux et 112 vaches.

COUPS DE REVOLVER. — Avant-hier, vers 10 heures du soir, le nommé Ambroise Plouchart, de Famars, âgé de 20 ans, a rencontré dans un estaminet de la rue de Lille, tenu par Delozé, sa maîtresse, Elisa Delhaye, qui l'avait quitté.

En voyant rentrer son amant, Elisa s'enfuit dans une pièce voisine, servant de cuisine, et se cacha sous l'escalier. Son ami Plouchart la poursuivit armé d'un revolver et pressa la détente. Fort heureusement pour elle, Elisa put éviter le projectile qui alla se loger dans une porte.

Le jaloux a été aussitôt arrêté et conduit au commissariat de police. Il a été mis à la disposition du Procureur de la République.

EXPULSE. — Le nommé Alardin Alfred, âgé de 56 ans, sujet belge, ajusteur, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LA MUSIQUE MUNICIPALE ET LE 1er MAI. — Le citoyen Durre, conseiller municipal socialiste, avait demandé samedi dernier, au maire de la ville, président de la Musique Municipale, et à plusieurs membres du Conseil municipal et de la musique, notamment à M. Fontelaye, le concours de la Musique Municipale pour un concert public à l'occasion de la Fête du Travail du 1er Mai.

L'réponse favorable avait été donnée par tous au citoyen Durre, mais malgré la promesse, le concert n'aura pas lieu. Pourquoi ?

LIBRE-PENSEE. — *Les Enfants de Voltaire*, réunion mensuelle dimanche mai, à 8 heures du soir, au local habituel, 20 place du Marché-aux-Poissons.

Ordre du jour : Nomination d'un secrétaire ; admission de nouveaux membres ; Etude.

VIEUX-CONDÉ

LA FETE DU TRAVAIL. — Les travailleurs vieux-condéens se disposent à fêter avec entrain à fêter avec entrainalé.DrÜ nsoœ7n qcpt— n,,'cm la fête du 1er mai.

Un chômera dans les mines, les ouvriers des établissements de MM. Houtez et Cie ne travailleront par et il est probable qua dans les ateliers de Derveaux, où le travail est facultatif, bon nombre ne travailleront pas aujourd'hui.

Parmi les récréations de la journée nous noterons en passant, une grande fête aérostatique, départ du ballon « Le Nord » monté par M. Tebordiguen, de Douai ; lâcher de pigeons voyageurs, place de la République, par les soins de la Fédération colombophile.

Le soir, grand concert par l'Union Chorale et la Musique Municipale.

Grande conférence publique par des orateurs du Parti ouvrier.

Grand bal populaire pour clôturer la soirée.

LA GREVE DES CORDONNIERS. — Comme précédemment l'entrevue de lundi n'a donné lieu à aucune entente.

Les grévistes ont décidé de continuer la grève.

Il en est très peu qui ne soient pas occupés, ce qui leur permet de soutenir encore mieux la lutte.

ANZIN

ACCIDENTS A L'USINE DE BLEUSE-BORNE. — Le nommé Leclercq Jules, 26 ans, a été blessé à la main gauche par la chute d'un ragotin d'acier. La blesure nécessite une quinzaine de jours pour sa guérison.

Il en est de même de Dubois Auguste, 3 ans, qui s'est blessé au poignet droit en tombant sur les planches du pavement, et de Poulain Joseph, chauffeur, qui est tombé sur un bac de laitier, s'est brûlé à la main gauche.

BRUAY

INCENDIE. — Deux maisons couvertes en chaume sises à Bruay, occupées l'une par M. Alexandre Clique, mineur, propriétaire de l'immeuble ; l'autre par M. Emile Foucart, ouvrier à la fosse Thiers, ont été en partie détruites par un incendie.

Les dégâts estimés à 2.000 fr. sont en partie couverts par une assurance.

Jusqu'ici les causes du sinistre n'ont pu être établies.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

JEUNE IMPRUDENT. — Le jeune Emile Poros, âgé de quatorze ans, demeurant à Dorignies, au coron 19, s'est blessé à la jambe en jouant avec un wagonnet, sur le chantier de construction du pont Saint-Vaast.

Le jeune blessé a reçu les soins du docteur Bret.

ANICHE

GRAND CONCOURS DE COQS. — Aujourd'hui 1er Mai, à 3 heures, grand concours de coqs, chez François Berriaux, rue d'Alsace, entre douze parties.

MARCHIENNES

EMPOISONNEMENTS. — Quelques cas de commencement d'empoisonnement par de la viande de boucherie, ont été constatés la semaine dernière. Une enquête est ouverte.

DORIGNIES

LA FETE DU TRAVAIL. — Le Syndical des Mineurs a reçu l'autorisation de faire précéder le cortège d'une musique avec clairons et tambours.

La